

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers : 17 En exercice : 16
--

Séance du : 4 novembre 2020

Date de publication : 10 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le quatre novembre à neuf heures, le Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le 23 octobre 2020, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. MASQUELIER, Président.

PRESENTS :

MASQUELIER Frédéric - BOUDOUBE Paul - CAYRON Jean - REGGIANI Jean-Paul - CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard - BOUVARD Martine - DECARD Guillaume - MARCHAND Charles - ARENAS Martine - BESSERER Christian - CHIODI Josiane - SOLER Annie - HUMBERT Cédric

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :
RACHLINE David donne procuration à MARCHAND Charles - ISEPPI Stéphane donne procuration à CHIODI Josiane - LANCINE Brigitte donne procuration à CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Martine BOUVARD.

Délibération n° **224**
Rapporteur : **M. MASQUELIER, Président**
Titre : **Participation financière de la CAVEM au fonctionnement de la crèche du centre hospitalier intercommunal de Fréjus / Saint-Raphaël Subvention 2020**

Synthèse : Attribution d'une subvention de fonctionnement de 90.000 € à la crèche du Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël pour l'exercice 2020.

Résultat du vote : **À L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS et REPRESENTÉS, ADOPTE LE RAPPORT PRÉSENTÉ.**

Délibération n° **225**
Rapporteur : **M. MASQUELIER, Président**
Titre : **Prescription d'enquête publique du schéma directeur d'assainissement et du zonage correspondant sur la commune de Puget-sur-Argens**

Synthèse : Dans le cadre de sa compétence « assainissement » la CAVEM doit procéder à l'enquête publique du Schéma Directeur d'assainissement de la commune de Puget sur Argens et du zonage d'assainissement correspondant.
Il est proposé au bureau communautaire d'approuver les modalités d'une enquête unique, lancée conjointement par la commune de Puget sur Argens dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme.

Résultat du vote : À L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS et REPRESENTÉS, ADOPTE LE RAPPORT PRÉSENTÉ.

Délibération n° **226**
Rapporteur : **Mme LANCINE, 12ème Vice-Présidente**
Titre : **Intervention sur le parc de logements privés
Attribution de subventions aux propriétaires privés**

Synthèse : La CAVEM attribue des aides en faveur de la rénovation des logements privés et de la production d'une offre locative privée à vocation sociale. Elle gère également les aides de la Région dans le cadre du programme d'intérêt général « Rénover pour Habiter Mieux ».
Il est proposé d'attribuer un montant total de 57 247 €, correspondant à 38 277 € d'aides de la CAVEM et 18 970 € d'aides de la Région pour la rénovation de vingt logements et le conventionnement sans travaux à loyer social de quatre logements.

Résultat du vote : À L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS et REPRESENTÉS, ADOPTE LE RAPPORT PRÉSENTÉ.

Le présent compte-rendu sommaire est certifié conforme aux débats du bureau communautaire Var Estérel Méditerranée et affiché conformément à la loi.

Fait à Saint-Raphaël, le 10 novembre 2020

Le Président,



M. MASQUELIER